

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SNFOLC 67

L'assemblée générale du SNFOLC du Bas-Rhin réunie le 09 février 2026 a discuté de la situation politique et sociale et a fait le point des revendications.

Marche à la guerre et militarisation de l'École : avec notre fédération et notre confédération, nous affirmons notre solidarité avec les travailleurs et travailleuses victimes des conflits armés partout dans le monde et faisons nôtre la devise « Pain, Paix et Liberté ». Nous refusons la militarisation de l'École et l'embrigadement de la jeunesse et nous exigeons le retrait du guide "Acculturer les jeunes à la défense" comme de tous les dispositifs de type "Classe Défense" ou de partenariat avec l'armée.

Retraites : nous exigeons toujours l'abrogation de la réforme Macron-Borne de 2023, adoptée sans vote par 49-3, malgré la mobilisation de millions de salariés et de jeunes à l'appel des organisations syndicales. Nous revendiquons, avec notre confédération, le retour au départ à la retraite à 60 ans, à taux plein avec 37.5 années de cotisations et le maintien des régimes de retraites existants. Nous restons opposés au système à points qui vise à faire baisser le montant des retraites et que nous avons combattu lors de la réforme précédente de 2019.

Salaires et traitements : nous dénonçons l'austérité salariale et toutes les mesures prises contre les salariés et en particulier contre les agents publics et revendiquons l'augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice, le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat soit 32.7% depuis 2000, l'indexation automatique de la valeur du point d'indice sur l'inflation et la revalorisation des grilles indiciaires pour tous les personnels. La baisse du pouvoir d'achat est une des raisons de la baisse du recrutement.

Indemnisation des arrêts maladie : la limitation de la durée des arrêts de travail, la baisse de 10% de la rémunération en cas d'arrêt, le jour de carence, la PSC obligatoire et le découplage santé-prévoyance sont autant d'attaques contre la santé des fonctionnaires. Nous demandons la suppression du jour de carence et l'abrogation de l'article diminuant la rémunération des fonctionnaires à 90% du traitement pendant les trois premiers mois de CMO. Avec la FNEC-FP FO nous demandons la renégociation de l'accord PSC en restant attaché aux principes fondateurs de la Sécurité Sociale "de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins". Pas plus que les salariés du privé, les fonctionnaires n'ont à être culpabilisés pour ce qui relève de leur santé.

Carrières : PPCR, RIFSEEP, IMP, Pacte ; des dispositifs, primes et indemnités qui creusent l'arbitraire en attaquant les garanties statutaires et en créant la division entre personnels dans une logique de gré à gré entre les personnels et leur hiérarchie. Nous revendiquons l'arrêt de ces dispositifs.

Créations de postes : le budget de guerre et d'austérité est passé en force par 49-3. Alors qu'il attribue 7 milliards supplémentaires à la Défense dont le budget devient pour la première fois depuis 1945 plus important que celui de l'Education nationale, ce passage en force conduit à la suppression de plus de 4000 postes, dont 1365 postes d'enseignants dans le second degré et 12 postes dans notre académie. Nous le revendiquons haut et fort : de l'argent pour l'École, pas pour préparer la guerre ! Le SNFOLC 67 soutiendra toute initiative contre la suppression des postes, la fermeture des classes et pour la création des postes nécessaires.

Pour une École publique, laïque et qui instruit : Parcoursup, Bac Blanquer, « choc des savoirs », acte 2 de l'école inclusive, PLE, stages en entreprise, développement de l'IA, sont autant d'attaques contre le caractère national de l'éducation, sa mission universelle et la liberté pédagogique des personnels enseignants. Nous revendiquons l'abrogation ou l'arrêt des lois et dispositifs qui attaquent les fondements de l'École de la République. Nous demandons que l'argent public aille à l'École publique, que l'argent public aille à la scolarisation et à l'hébergement des enfants précarisés ! Nous demandons que tout bachelier puisse s'inscrire dans la filière universitaire et l'établissement de son choix, que le baccalauréat redevienne un examen national terminal et anonyme !

Vie scolaire et accompagnement des élèves : nous revendiquons le maintien des établissements en éducation prioritaire et dénonçons le « Plan 800 collèges » qui dédouane l'institution de ses obligations en accablant les équipes éducatives, sans moyens supplémentaires et sans contrepartie. Nous maintenons que l'inclusion systématique met en danger les plus fragiles et fragilise les personnels. L'Etat doit investir dans les structures adaptées pour respecter les besoins des enfants et les qualifications des personnels. Nous défendons toutes les structures qui permettent un enseignement adapté aux besoins des enfants, c'est pourquoi nous continuons à exiger la baisse des effectifs partout. Pour une véritable école inclusive, c'est-à-dire qui a les moyens pérennes d'accueillir et d'accompagner les élèves et les personnels, nous revendiquons l'intégration des AED, AESH et APSH dans un corps de la fonction publique ainsi que le versement intégral de la prime REP et REP+ aux AED et AESH. Nous nous opposons à la destruction de la santé scolaire qui pallie honteusement le manque de personnels qualifiés avec des « référents santé mentale », des projets de modification de la loi sur les PAP pour entériner le manque de médecins scolaires et la standardisation des réponses au détriment des besoins. La santé des enfants n'est pas une braderie ! La santé scolaire demande des personnels qualifiés !

Protection des agents : au lendemain d'une nouvelle agression envers un personnel de l'Education nationale, nous revendiquons, comme notre congrès, l'octroi automatique de la protection fonctionnelle, le dépôt de plainte par l'administration, le respect du droit de retrait. Face aux drames qui font temporairement la une de l'actualité, nous exigeons que l'Etat employeur respecte au quotidien, toute l'année, ses obligations de protection et qu'il pourvoie aux besoins humains et matériels pour assurer la sécurité des personnels et préserver leur santé ainsi que celle des élèves. Nous dénonçons la logique du "pas de vague" appliquée dans certains établissements de l'académie pour dédouaner les autorités de l'Education Nationale de leurs obligations de protection des personnels.

Au moment où les politiques successives attaquent les droits et les libertés des agents et des usagers, alors qu'on veut nous conditionner à l'austérité et à la marche à la guerre, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour faire entendre nos valeurs et pour faire vivre nos revendications. Dès aujourd'hui, travaillons au développement de notre syndicat, préparons la victoire aux élections professionnelles de décembre 2026 et mobilisons-nous pour nos droits, nos libertés, nos statuts et nos valeurs !